

ASSOCIATION SPRIET

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 21 juillet 2007 à Ochtezeele

Personnes présentes :

Olivier et Stéphanie SPRIET, Maurice et Thérèse SPRIET, François et Odette SPRIET, Guy et Annie-Paule SPRIET, Sabine SPRIET, Denis SPRIET, Marianne SPRIET, Valérie SPRIET, Herman et Christina SPRIET, Jean-Paul BLANQUART, Catherine ANDRE-SPRIET.

Personnes excusées :

Jacques et Bernadette COURMONT-DESIR, Marie-France DESIR, Louis et Ghislaine DUCHENE, Michel ROUVILLAIN, Thérèse SPRIET.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 juin,
- Informations sur la réunion de bureau du 15 juin,
- Organisation du rassemblement du 8 septembre,
- Questions diverses

Approbation du compte rendu des Assemblées Générales du 3 juin

Après relecture, le CA valide le compte-rendu sous réserve d'ajouter les branches d'appartenance et la notion d'adhérent de l'association pour les personnes disparues en 2006, Catherine se rapprochera de Maurice. En effet, on recense 17 membres qui reçoivent la Tribu mais qui n'ont pas réglé. D'autre part, le pouvoir ne vaut que si la personne est à jour de cotisation sinon il n'y a pas de droit de vote.

Informations sur la réunion du bureau du 15 juin 2007 à Ronchin

Le bureau composé de Guy, François, Olivier et Catherine s'est réuni et a travaillé sur les points suivants. (Denis absent excusé, présence d'Odette)

Définition et décision des actions prioritaires pour l'association, il s'agit de :

- réussir cette manifestation qu'est le rassemblement du 8 septembre,
- en profiter pour rajeunir l'association,
- organiser le nouveau bureau et réaliser la passation de pouvoirs (trésorier, président),
- mettre à jour régulièrement le site internet,
- constituer un annuaire des descendants SPRIET,
- progresser dans les recherches et mettre au clair les branches (définition et liste).

La commission informatique créée se réunira en septembre pour revoir les grandes lignes et définir sa façon de fonctionner. Qui fait quoi, se poser les bonnes questions Il faut bien définir les rôles pour plus d'efficacité.

Olivier pense qu'il serait préférable que Louis Duchène, notre ancien trésorier fasse la clôture des comptes au 3 juin 2007, afin que Guy les reprenne à partir de cette date.

Chacun doit continuer à distribuer les invitations jaunes, il faut inviter également les adhérents au

rassemblement.

Il faudrait savoir d'avance qui est rééligible l'an prochain et les années suivantes.

Enfin, Olivier se chargera d'envoyer les invitations pour le Conseil d'Administration du 21/07 à Ochtezeele.

Organisation du rassemblement du 8 septembre 2007

Invitations :

Il faut que les gens viennent, et pour cela, il faut les inviter.

La branche Spriet-Legroux a été complètement informée.

Guy a prévu de diffuser dès la semaine prochaine dans les branches Jules Spriet-Hauwel et Louis Spriet-Hauwel. Il aimerait qu'on se penche sur la question de savoir qui sera le 1000^e descendant.

François et Catherine ont commencé la diffusion dans la branche Spriet-Tiers.

Olivier a envoyé par courrier des invitations à tous les adhérents n'appartenant pas aux branches citées plus haut.

Olivier a répertorié et imprimé la liste des titulaires Spriet d'une ligne téléphonique sur le département 59, soit environ 200 : cette liste est répartie pour envoi d'invitations.

Des invitations en flamand ont été imprimées pour Herman et Christina pour diffusion dans la branche Spriet-Danneel.

Des invitations VIP seront imprimées et fournies à Maurice pour inviter M. Bruggeman (Président de l'Association des Moulins), M. Povoas (mairie de Wasquehal) ainsi que les maires des communes qui nous ont déjà reçus lors de nos rassemblements et les présidents des associations amies. Olivier en enverra à Paul Termote (Président de l'Association Mémoire de Hellemmes) et Christiane Lesage (Présidente du comité flamand) ainsi que à la mairie de Hellemmes.

Olivier a rencontré Mme Cornil, journaliste à La voix du Nord et un article va paraître dans les pages de Hellemmes (édition de Lille / Villeneuve d'Ascq). Elle était très intéressée par ses propos. Guy soulève le point qu'il aurait été intéressant qu'on soit mis au courant des objectifs et de la sensibilisation de l'article, malheureusement, on n'est pas maîtres de sa rédaction (à découvrir prochainement).

Inscriptions : celles reçues par le site internet seront envoyées à Maurice qui va les centraliser, car le siège de l'Association étant basée chez lui, il est le premier interlocuteur et réceptionnaire du courrier.

En plus des invitations, on retrouve le plan d'accès à la salle sur la page « Hellemmes » du site INTERNET.

Dérroulement :

12h : Olivier, Catherine et leurs enfants respectifs mettront en place les tables et chaises, les objets à vendre et à présenter (il faut encore en faire la liste). Marie-France se joindra à ces préparatifs.

15h : discours puis photo à l'extérieur.

Changement de la configuration de la salle

Buffet / verre de l'amitié : budget maxi 500 EUR voté à l'unanimité

- 600 petits pains garnis (Guy et Catherine) : environ 30 Euros
- 100 bouteilles de méthode champenoise type St Louis (Annie-Paule se renseigne auprès des Caves du Dronckaert qui reprennent les non consommées)
- 20 bouteilles de jus de fruits + 10 bouteilles de coca + chips (Catherine chez Lidl)

Messe : action en cours par Guy auprès du curé de la paroisse de Hellemmes et de l'abbé Yves Spriet.

Repas du soir : Maurice et Thérèse, Guy, François et Odette et Catherine se sont proposés pour tester en éclaireurs le restaurant La Forge au Recueil à Villeneuve d'Ascq, qui est tenu par Serge Spriet. Ils seront rejoints par Marie- France, Jacques et Bernadette. Sur le site internet un message a été affiché pour recenser les éventuels amateurs pour ce repas du soir. Prévoir entre 20 et 25 Euros par personne.

Souvenir 2007 : Comme pour chaque manifestation quinquennale, il serait intéressant d'avoir un « **objet 2007** ». Ce sera un tee-shirt portant le logo du « Moulin » avec la mention «la tribu» et «8 septembre 2007». Pour une commande de 200 pièces le prix d'achat est de 3 euros TTC. Ce tee-shirt sera vendu 7 euros. Les 200 pièces peuvent être mises à disposition sous 8 jours, on décide de commander 100 tailles M et 100 tailles XL. **Budget voté à l'unanimité = 600 euros.**

NB : il faudra retrouver les caractères de la police « La Tribu » pour le tee-shirt mais aussi pour le papier à entête.

Exposition et objets à présenter :

- les arbres généalogiques réalisés par Jean-Paul faisant l'unanimité, ils seront imprimés début septembre
- les rouleaux avec les descendance (connues) de chaque branche que Maurice propose d'imprimer
- les photos et les souvenirs des précédents rassemblements
- papiers, livres - la collection complète de la tribu, vin, ...
- objets familiaux et publications - la plaque de Jehan sera prêtée par la famille de Jean-Louis Spriet
- Guy apportera le film de la 500ème descendante de Jules Spriet-Hauwel pour projection en boucle.

Objets à vendre :

- pin's, foulards, porte-clés, serviettes de table, les exemplaires de « la Tribu »

NB : pour toute nouvelle adhésion, on offrira la « Tribu » 2007.

Rôle de chacun :

- François, Herman et Christina à l'accueil, chaque personne qui entrera, devra inscrire son nom, père, mère et profession (fichier Excel à réaliser)
- Maurice et Olivier à l'accueil VIP
- Denis et Jean-Paul avec leur PC portable pour les recherches sur place et mises à jour
- Catherine et Marie-France au bar

- Thérèse et Odette à la vente des objets (près de Guy à la caisse)
- Guy au stand adhésion,
- les enfants de Olivier et Catherine à la préparation et au rangement.

Badges de couleur à réaliser pour les membres du CA lors de la manifestation pour se distinguer.

Questions diverses

En l'absence de Louis qui est en vacances, Guy, dans son rôle de trésorier, va prendre connaissance des pièces à enregistrer, des talons de chèques et des récents débits et crédits du compte bancaire pour faire un bilan à jour de notre situation financière (au moins, depuis le 3 juin dernier).

Pour les arbres généalogiques, nous ne présenterons que les branches que nous connaissons et maîtrisons bien, c'est-à-dire les branches Legroux, Hauwel, Tiers, Danneel et Delcambre. C'est toujours difficile de se limiter à une date et définir ce qu'est exactement une branche, nous ferons pour le mieux pour la création des arbres.

Christina propose d'introduire la notion de couleurs par branche, ce qui rejoindrait l'idée des badges.

Christina ajoute qu'il nous faut faire figurer sur le site que « toute personne a le droit de modifier et contester nos informations », et noter que le droit de rectification doit être en conformité avec la loi. En effet, la loi reste floue en matière de bases de données personnelles en regard avec la loi informatique et liberté. En théorie, l'Association n'est pas soumise à cette déclaration. A voir lors de la réunion de la commission informatique.

Le prochain CA aura lieu le 22 septembre 2007 au Restaurant le Relais à Faches-Thumesnil et aura pour ordre du jour les sujets suivants :

- bilan du rassemblement du 8 septembre,
- fonctionnement du site internet et réunion de la commission informatique,
- sommaire du n° 30 de la tribu,
- organisation du bureau et établissement d'un règlement intérieur.

Merci à Olivier et Stéphanie pour leur hospitalité lors de cette réunion.

Compte-rendu réalisé avec les notes de Olivier et Catherine.